



TDR pour le recrutement d'un.e Responsable des Jeunes

Au sein de la Coordination Régionale de Fès-Meknès

à l'Association Marocaine de Planification Familiale

I. Présentation de l'Association

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), a été constituée en 1971, conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Joumada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d'association tel qu'il a été modifié et complété. L'AMPF a été reconnue d'utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972.

L'AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L'AMPF est un acteur d'influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l'IPPF. La vision de l'AMPF est celle d'un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l'éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive /SSR dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.

Le plan stratégique (2023-2028), qui est le fruit d'une réflexion de l'AMPF (membres, staff et jeunes activistes) sur les orientations nationales et internationales en matière de DSSR, met l'accent sur l'intervention de l'AMPF à travers quatre piliers :

- 1- Centrer les soins sur la personne ;
- 2- Faire évoluer la question de la sexualité ;
- 3- Etre Solidaire pour le changement ;
- 4- Prendre soin de notre association.

II. Présentation du Programme RHRN2

Right Here Right Now 2 (RHRN 2) est un programme quinquennal qui a pour ambition de parvenir à un monde dans lequel tous les jeunes peuvent accéder à des services de santé de qualité, adaptés à leurs besoins, sans crainte d'exprimer ouvertement leur identité et leurs aspirations. Actif dans 10 pays, ce programme intervient dans le domaine de Droit la santé sexuelle et reproductive (DSSR) de tous les jeunes en se focalisant sur les jeunes marginalisés et vulnérables âgés entre 14 et 30 ans, notamment les jeunes dans toutes leurs diversités, y compris ceux en situation de handicap, les filles rurales victimes de VBG, les femmes en situation de vulnérabilité qui trouvent des difficultés d'accès aux informations relatives à la SSR. Le programme encourage ces groupes vulnérables à plaider dans le monde digital en



matière de leurs droits à avoir l'information et les services sûrs et disponibles. Et ce, en utilisant des outils numériques et des technologies accessibles et faciles à manipuler.

Dans le cadre de la mise en place des actions de sensibilisation et de formation au profit de la population cible au niveau de la région de Fès-Meknès, l'AMPF procède au recrutement d'un Responsable des Jeunes pour la Branche Régionale de Fès-Meknès.

III. Attribution et responsabilités du Responsable des Jeunes

Le/la Responsable des jeunes est responsable devant la coordinatrice régionale pour la mise en œuvre des décisions, des projets et des activités de l'association ciblant les jeunes, et ce conformément au plan stratégique de l'AMPF.

Le/la Responsable des jeunes, doit assurer le soutien administratif et organisationnel nécessaire et l'encadrement des jeunes au niveau de la branche régionale, et ce :

- En recrutant des jeunes et en structurant des nouveaux comités de jeunes au niveau de la branche ;
- En établissant et développant des relations avec les associations les agences gouvernementales et les organisations de la société civile œuvrant dans les thématiques des jeunes et de DSSR à l'échelon local et régional pour soutenir les activités de l'AMPF en concertation avec le coordinateur régional ;
- En planifiant avec les comités de jeunes les activités de la branche de manière complète, détaillée et coordonnée avec les orientations stratégiques et les politiques de l'AMPF ;
- En assurant la gestion, l'exécution et le suivi des activités sur le terrain ;
- En assurant la rédaction des rapports périodiques après concertation et validation du coordinateur régional, tout en respectant les délais fixés ;
- En s'assurant que les membres du comité de jeunes et staff dispose de toute l'information et documentation nécessaires au bon fonctionnement des structures pour la réalisation des objectifs de l'AMPF assignés dans son plan stratégique (statut règlement intérieur, charte, guide des procédures...) ;
- En assurant, avec le soutien du comité régional et de la coordinatrice régionale, la formation et l'encadrement des jeunes ;
- En s'assurant que les jeunes respectent les limites de leurs rôles et ne souffre d'aucune discrimination ou harcèlement ;
- En préparant tous les documents des réunions ;
- En soumettant les sujets importants à la Coordinatrice régionale et au Comité de la branche pour prendre les décisions appropriées après l'étude des différents choix possibles ;
- En établissant un système efficace de communication avec les membres du comité de jeunes ;
- En veillant au respect au niveau des structures de l'AMPF, des normes des chartes de l'IPPF et des dispositions des différentes conventions et déclarations internationales ratifiées par la Maroc ;
- En assurant une gestion rigoureuse de la gestion des stocks et du patrimoine mobilier et immobilier de l'AMPF ;



IV. Qualifications requises

- Formation Bac+3 en sciences sociales, santé, gestion ou équivalent ;
- Au minimum 1 année d'expérience dans le domaine de la gestion des programmes/projets de jeunes et/ou de santé ;
- Très bonne maîtrise du français et de l'arabe à l'oral comme à l'écrit -Anglais souhaité ;
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail et aptitudes de travailler en équipe ;
- Excellentes aptitudes dans les domaines suivants : encadrement des jeunes, animation des ateliers de sensibilisation, relations interpersonnelles et communication.
- Maîtrise des outils informatiques.

Condition de travail : Le responsable des jeunes doit avoir moins de 30 ans.

V. Lieu de travail

Le/la Responsable des jeunes est recruté sur la base d'un Contrat à temps plein.

Le/la Responsable des jeunes de la Branche régionale de Fès-Meknès sera basé à Fès.

V. Comment postuler

Les candidats (es) intéressés (es) par cet appel à recrutement sont invités (es) à soumettre :

- Un CV détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie des diplômes.

Prière de bien vouloir envoyer votre candidature par mail à ampf.recrutement@ampf.org.ma en précisant dans l'objet " Candidature pour le poste de Responsable des jeunes à la Branche régionale de Fès-Meknès".

Le dernier délai pour l'envoi des candidatures est fixé au 20 décembre 2023 avant minuit.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

L'AMPF est un employeur respectant l'égalité professionnelle et encourage les femmes et les personnes en situation de handicap à postuler.